

Réunion de CA BaPaV du 26/06/2017

Point « Maison des Mobilités »

Dans le cadre de l'étude sur la Maison des Mobilités, se pose la question du futur de BaPaV par rapport à la création de la MM. Il s'agit de savoir quelles actions l'association souhaite garder, et à contrario, lesquelles pourront être transférées à la MM.

En tant que principal acteur de la mobilité durable sur Brest métropole, BaPaV doit se positionner par rapport aux services de la future structure.

LE CA a indiqué les actions à garder en priorité au sein de BaPaV grâce à un système de + (voir les deux tableaux)

Points d'attention :

-si la maison des mobilités se crée, son financement devra être articulé avec celui de BaPaV

-Il faut se poser la question des ressources disponibles pour chaque activité (salariée ou bénévole, quel financement, matériel...)

Les services proposés par BaPaV aujourd'hui :

services (physiques) autour du vélo	L'Atelier	accompagnement et formation des usagers pour réparation du vélo
		atelier fixe ++
		atelier mobile dans les écoles +
		atelier mobile dans les structures de quartier +
		atelier mobile à l'UBO
		atelier mobile dans les entreprises
		récupération de vélos ++
		vente de pièces ++
		vente de vélos réparés ++
		marquage bycicode (à voir)
	L'accès au vélo	location de vélo aux étudiants- moyen et long terme
		prêt/essai de vae
		prêt ponctuel à d'autres structures (ex: festival astropolis)
	bourse à vélo	
services aux usagers	éducation à la mobilité	vélo-école
		distribution de lumière

		intervention scolaire= sensibilisation
		accueil public à BaPaV et informations sur la mobilité
		organisation de pédibus-vélo-bus
	animations	événements ponctuels (fête du vélo, semaine de la mobilité, etc)
la mobilité des entreprises	L'accompagnement des structures	accompagnement mise en place ikv
		accompagnement rédaction PDE
	changer les pratiques des usagers	accompagnement individuel au sein de l'entreprise pour pratiques de déplacements
		sensibilisation en groupe au sein de l'entreprise
expertise et conseil auprès de la collectivité	expertise	enquête aménagement
		enquête usagers - expertise d'usage
		veille sur les nouveautés réglementaires/innovations pour l'aménagement et les politiques de mobilité
	conseil	proposition d'aménagement
		lien entre usagers et services techniques
		lobbying auprès des élus/pouvoirs publics
militantisme		vélorution
		actions militantes diverses
vie locale et échange	vie locale	actions de communication (information et sensibilisation, réseaux sociaux)
		participation vie locale et associative
		aide à la création d'autres structures semblables
	échanges nationaux	mise en réseaux extra-Brest

Pour les services au sein de la MM :

Contexte :

La métropole et le reste du pays : pas les mêmes compétences :

- Métropole, est Autorité organisatrice des mobilités, elle doit donc exercer des services de conseils aux entreprises et de mise en place d'informations multimodales en plus de l'organisation des TC
 - Ses enjeux : Développer les déplacements de proximité
Repenser celle des entreprises
- Les autres communautés de communes n'ont pas de compétences mobilité, elles s'occupent quand même partiellement de cette question
 - Leurs enjeux : Repenser l'utilisation de la voiture
Mettre en commun la réflexion à l'échelle du Pays

Quid des services :

Un « socle » de service peut être exercé au sein de la **métropole**, accès sur les questions de déplacements de proximité et de développement des mobilités douces + de conseils aux entreprises. Par prolongement, pour s'adresser aux pays - échelle cohérente pour traiter de la mobilité - des **services mobiles** peuvent être envisagés -> ateliers de réparation vélo mobile, animation autour du covoiturage...

Tableau des services envisageables :

Est présenté un panel des services à mettre en place dans une maison des mobilités, découpé par types de services ou de publics visés. Certaines missions se recoupent avec celle de BaPaV à l'heure actuelle. A l'aide de ce tableau, il faudra déterminer quels services peuvent rester ou non à BaPaV

- **En rouge** : les missions exercés à l'heure actuel par l'association

			Mise en place à l'échelle du Pays de Brest?
services autour du vélo	un Atelier	atelier fixe ++	X
		atelier mobile écoles/entreprises... +	V
		récupération de vélos ++	X
		vente de pièces ++	V
		vente de vélo réparé ++	V
		marquage bycicode (à voir)	V
	prêt et location	location vélo normaux et vae sous la DSP transport - -	X
		location de vélo aux étudiants- moyen et long terme -	X
		Prêt de vélo pour le tourisme - -	V

		prêt/essai de vae + / -	X
		prêt ponctuel à d'autres structures (ex: festival astropolis) + / -	V
		bourse à vélo ++	
services autour de la voiture	sensibilisation	animations régulières et tout public en faveur des alternatives à l'auto-solisme	V important pour l'échelle Pays
	covoiturage	mis en place covoiturage	
		soutien et mis en réseau des assos existantes comme covoiturage +	
autopartage	mise en place autopartage		
services aux usagers (tout public)	éducation à la mobilité	Vélo école (++ avec lien interface Maison des Mobilités ? Mais aussi beaucoup humain pour rassurer à inscription donc plutôt associatif = poste spécifique ?)	V
		organisation campagne de sensibilisation tout public => + / - avec + actions ponctuelles ; - sur	V
	animations	événements ponctuels (fête du vélo, semaine de la mobilité, etc) + (pas monopole)	V
	informations	accueil public au local +	X
		accompagnements individualisés -	V
		mise à disposition d'informations multimodales -	X
		site internet et services à distances (accompagnement et informations) --	V
la mobilité des établissements scolaires	education à la mobilité	intervention pour sensibilisation (public différent / gratifiant / bénévoles qui adorent faire ça) + / -	V
		organisation de pédibus-vélobus + / -	X
	conseil et formation	accompagnement pour l'élaboration des plans de déplacement des établissements scolaires (trop pro? => -)	V
		formation du personnel encadrant => -	V

la mobilité des employeurs	L'accompagnement des structures	accompagnement mise en place ikv : +-	V
		accompagnement rédaction PDE+-	V
		formation du personnel (chargés DD, etc)-	V
	changer les pratiques des salariés	accompagnement individuel au sein de l'entreprise pour pratiques de déplacements- -	V
		sensibilisation en groupe au sein de l'entreprise + -	V
expertise et conseil auprès des collectivités	expertise	enquête aménagement ++	V
		enquête usagers - expertise d'usage ++	V
		veille sur les nouveautés réglementaires/innovations pour l'aménagement et les politiques de mobilité ++ (plus fait par maison des mobilités aussi)	V
	conseil	proposition d'aménagement ++	V
		accompagnement élaboration des documents réglementaire (PDU,SDV) +	V
	formation	formation des techniciens -	V
vie locale et échange	vie locale	mise en réseau des acteurs de la mobilité du Pays --	V
		actions de communication (information et sensibilisation, réseaux sociaux) +	V
		participation vie locale et associative ++	V
		appui (technique et humains) aux initiatives locales + / -	V
		aide à la création d'autres structures semblables +	V
	échanges nationaux	mise en réseaux extra-Brest +	V